

# LE RAPPROCHEMENT ET LA FUSION DES BRANCHES PROFESSIONNELLES : POINT D'ANCRAGE D'UN NOUVEAU MODÈLE ?

## Enquête ADDING – CEDAP – BVA

L'article 25 de la loi 2016-1088 du 8 août 2016, dite « loi Travail » prévoit différentes mesures visant à accélérer le mouvement de restructuration des branches professionnelles engagé par la loi 2014-288 du 5 mars 2014. L'objectif d'environ 200 branches professionnelles devant être atteint d'ici le mois d'août 2019.

L'enquête réalisée auprès d'un échantillon de **100 branches** dresse le panorama des attentes, des stratégies et des ressorts des fusions des branches professionnelles.



Échantillon interrogé par téléphone



Enquête réalisée sur 110 conventions collectives, auprès de **directeurs et des secrétaires généraux** de branches professionnelles dont **44 membres du CEDAP**



Enquête réalisée du 29 juillet au 4 septembre 2017

# L'HYPOTHÈSE D'UN RAPPROCHEMENT, UN OBJET DE RÉFLEXION QUI PEINE À CONVAINCRE DE SA NÉCESSITÉ



« Sur le principe », un avis positif partagé quant au rapprochement des branches.

**64 %** considèrent que le rapprochement des branches est une bonne chose.



Des tentatives de rapprochement déjà réalisées.

Presque **1 branche sur 2** a entrepris des actions en vue d'un rapprochement.



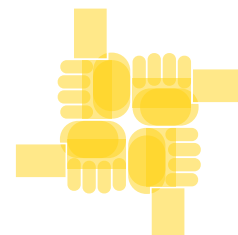
Les critères de réussite lors de rapprochements déjà réalisés.

- Proximité des métiers et des conventions collectives ;
- Organisations syndicales constructives.



Les critères bloquants lors de tentatives de rapprochement.

- Conventions collectives trop éloignées ;
- Absence d'une réelle envie d'aboutir ;
- Conflits de personnes/personnalités.



Les bénéfices souhaités d'un rapprochement.

**47 %** des répondants souhaitent se rapprocher pour renforcer la branche.

**40 %** souhaitent se rapprocher pour améliorer le dialogue social.



Le rapprochement vu par les branches de + 30 000 salariés.

**58 %** des responsables de ces branches réfléchissent à un rapprochement



Le rapprochement vu par les branches de - 30 000 salariés.

**67 %** des responsables de ces branches souhaiteraient rester autonome

En conclusion :

Des résultats qui démontrent deux approches possibles : celle des métiers et celle des filières.